

Section 6. L'hostilité envers les Roms

Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj, Tommaso Vitale

► **To cite this version:**

Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj, Tommaso Vitale. Section 6. L'hostilité envers les Roms. La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Année 2018, La Documentation française, pp.142 - 159, 2019, 9782111459601. hal-02118705

HAL Id: hal-02118705

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02118705>

Submitted on 18 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Évolution et structures des préjugés : Le regard des chercheurs - Section 6. L'hostilité envers les Roms

Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj, Tommaso Vitale

► **To cite this version:**

Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj, Tommaso Vitale. Évolution et structures des préjugés : Le regard des chercheurs - Section 6. L'hostilité envers les Roms. La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Année 2018, La Documentation française, pp.142 - 159, 2019, 9782111459601. hal-02118705

HAL Id: hal-02118705

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02118705>

Submitted on 18 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

posées de manière classique dans le sondage en face-à-face¹⁹⁴, nuancent l'ampleur du racisme anti-Noirs dans l'opinion publique prise dans son ensemble.

Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj, Tommaso Vitale

Section 6

L'hostilité envers les Roms¹⁹⁵

En novembre 2018, au moment de la dernière vague du Baromètre racisme, la France se trouve dans une situation très différente de l'année précédente. Les vagues de protestation contre le gouvernement d'Emmanuel Macron et le débat public sur la vulnérabilité et les conditions de vie des classes populaires marquent le pays en profondeur. Les débats sur les inégalités et sur l'accessibilité aux ressources et aux services redeviennent d'actualité. Dans ce contexte, le Baromètre racisme enregistre une augmentation supplémentaire de la tolérance dans la relation à l'Autre et aux minorités ethniques, Roms et gens du voyage compris. Les attitudes envers eux sont ainsi révélatrices des dynamiques profondes et des inégalités qui traversent la société française. Le niveau général d'hostilité contre les Roms, les Manouches et plus généralement les Tsiganes baisse, même si elles restent les minorités qui concentrent le plus d'opinions négatives.

La tendance à la réduction des préjugés envers les Roms est lente, progressive mais continue depuis plusieurs années. Elle ne touche pas un stéréotype en particulier. On observe plutôt une dynamique cumulative, qui amène à petits pas des proportions légèrement plus élevées de citoyens vers une meilleure connaissance et une moindre adhésion aux stéréotypes dans leur ensemble. À titre d'exemple, en novembre 2018, 52,6 % des personnes interrogées pensent que les Roms – et plus spécifiquement les Roms migrants – ne veulent pas s'intégrer en France. Autrement dit, ce cliché est encore partagé par plus de la moitié de la société française. Ils étaient néanmoins 55 % en 2016 et 78 % en 2013 à le penser. Des stéréotypes traditionnels, reflétant la méconnaissance de la situation des Roms, restent répandus. 73,5 % des sondés pensent ainsi encore que les Roms migrants « *sont pour la plupart nomades* » (+ 3,5 points par rapport à octobre 2016 mais - 12,5 points par rapport à 2014). En revanche, les préjugés les plus négatifs se stabilisent. L'idée que les Roms « *vivent essentiellement de vols et de trafics* » est aujourd'hui partagée par moins de 52 % de notre échantillon, tout comme dans les deux dernières années (contre 78 % en

194. Ces questions classiques ont été également posées en ligne. Elles révèlent un niveau d'intolérance anti-Noirs plus élevé que dans le sondage en face à face (sur les raisons de cet écart voir *supra*, section 1). Ainsi, 42 % des premiers (contre 34 % des seconds) rejettent l'idée qu'on ne parle pas assez de la traite et de l'esclavage, 53 % (contre 31 %) estiment que l'immigration venant d'Afrique noire risque de poser des problèmes à des gens comme eux, 23 % (contre 15 %) jugent que les Noirs forment un groupe à part dans la société, 68,5 % (contre 73 %) jugent très grave de refuser d'embaucher une personne qualifiée parce qu'elle est noire et 43 % (contre 51 %) de s'opposer à son mariage avec un de ses enfants. Mais la structure des réponses est identique. Quel que soit le mode de passation, on ne trouve pas une attitude unique « anti-Noirs », quoique les corrélations observées entre plusieurs indicateurs de racisme anti-Noirs soient plus fortes dans l'échantillon en ligne, témoignant d'une cohérence plus prononcée. Et le rejet des Noirs est moins marqué que pour les autres minorités, en particulier la minorité maghrébine.

195. Nous remercions chaleureusement Ruben Leria pour son aide à la préparation des données en vue de l'analyse des dynamiques d'intolérance.

décembre 2013). Il en va de même pour le stéréotype selon lequel les Roms « *exploitent très souvent les enfants* » : partagé par 85 % de l'échantillon fin 2014, il baisse à 65 % en 2016 et 2017 et à 63 % en novembre 2018. C'est un résultat important à souligner, car il s'agit d'un des stéréotypes aux conséquences les plus graves, utilisé dans le passé pour justifier la discrimination systématique des Roms et des Tsiganes¹⁹⁶.

Par rapport aux autres minorités, les préjugés, les stéréotypes, les connaissances erronées, les sentiments de peur et d'hostilité continuent de se mêler avec une force et une intensité particulières. Leur niveau de diffusion a baissé ces dernières années, quoique lentement. La spectacularisation de la pauvreté de certains groupes Roms par les médias lors des évacuations des campements illicites et des bidonvilles exerce un impact mineur. On commence à voir les effets positifs de la nouvelle politique de résorption des bidonvilles, conformément à l'instruction du gouvernement du 25 janvier 2018¹⁹⁷.

De fait, les groupes tsiganes sont moins souvent constitués en boucs émissaires par les élites politiques, sociales et médiatiques. La mobilisation des associations pour la défense des droits des Roms et des gens de voyage s'est renforcée, en réaction aux discriminations institutionnelles et sociétales dont ils sont victimes. Elles mettent en avant une image plus positive de cette minorité dans la presse. Elles développent une stratégie de plus en plus centrée sur la lutte contre les idées reçues¹⁹⁸. Elles s'appuient aussi sur le rappel du Comité des droits de l'enfant des Nations unies, qui a demandé à la France de « *garantir à tous les enfants le droit à l'éducation sans discrimination* »¹⁹⁹, s'appuyant sur le témoignage et l'engagement direct des enfants « *privés du droit à l'éducation* », pour relancer « *le droit à l'instruction publique pour tous et toutes* »²⁰⁰. En plus de la mobilisation des associations, on peut nettement noter la montée de la parole des personnes concernées elles-mêmes dans les médias et dans le débat public, par exemple autour du film « *À bras ouverts* » de Philippe de Chauveron.

1. Une galaxie de minorités

Tsiganes, Bohémiens, Manouches, gens du voyage, Roms, groupes romanyi, Romanichels, Gitans, Roms... les questions de terminologie et de définition sont

196. Ilsen About, « Unwanted "Gypsies". The Restriction of Cross-Border Mobility and the Stigmatisation of Romani Families in Interwar Western Europe », *Quaderni Storici*, 2014, 49 (2), p. 499-532.

197. Inscrite dans le plan quinquennal pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme (11 septembre 2017), l'instruction du gouvernement du 25 janvier 2018 développe une approche centrée sur la lutte contre la grande précarité, indépendamment de l'origine des personnes, à la différence de l'approche plus « ethnique » de l'insertion des « populations roms » adoptée par la Commission européenne ; voir Thomas Aguilera, Tommaso Vitale, « Bidonvilles en Europe, la politique de l'absurde », in *Revue Projet*, 2015, 348 (5), p. 68-76. Dans ce cadre, la DIHAL soutient les territoires afin qu'ils formalisent des stratégies territoriales « partenariales », concertées, visant la résorption des bidonvilles et campements illicites, dans une perspective plus large qu'un simple encadrement des évacuations, avec des programmes d'insertion.

198. Collectif national droits de l'homme Romeurope, *Les Roms. Luttes contre les idées reçues*, 2017, www.romeurope.org

199. ONU – Convention relative aux droits de l'enfance, Comité des droits de l'enfance, *Observations finales concernant le cinquième rapport périodique de la France*, 2016, CRC/C/FRA/CO/5.

200. Association Trajectoires, Fondation Caritas, Secours Catholique, *Habitants des bidonvilles en France : connaissance des parcours et accès au droit commun*, 2017, <http://www.trajectoires-asso.fr>

difficiles et controversées. Les spécialistes insistent sur la pluralité des racines locales et la multiplicité des dialectes, langues et trajectoires de ces différents groupes. Mais, en même temps, ils insistent sur un air de famille entre eux et une certaine unité reconnue réciproquement²⁰¹. Les groupes roms constituent une galaxie de communautés qui n'ont ni la même histoire, ni la même culture, ni la même religion²⁰². Il est difficile d'estimer leur nombre, on parle de 12 à 15 millions de personnes dans le monde. La plupart vit en Europe, dont 60 % à 70 % dans les démocraties postcommunistes. Traçons, à titre indicatif, une ligne qui relie Rome à Helsinki, en passant par Vienne et Prague. À l'est de celle-ci se situent les communautés qui s'autoqualifient « Roms ». À l'ouest de ce tracé imaginaire, on trouve des groupes aux noms différents : Manouches, Sintés, Kalés, Romanichels, avec peu de Roms²⁰³. En France, on observe la même hétérogénéité. Aux côtés des Roms d'immigration récente, dont certains vivent dans des conditions de grande précarité, on trouve des citoyens français. Ces derniers sont issus de plusieurs vagues d'immigration datant du début du XX^e siècle et de l'entre-deux-guerres, mais aussi de l'après-guerre. La plupart d'entre eux poursuivent une stratégie d'invisibilité, essayant de ne pas attirer l'attention sur eux. De la même manière, les rapports entre Roms d'immigration récente, Roms et Manouches français ne relèvent pas toujours de la solidarité, ni de la reconnaissance d'une identité commune.

Un élément de complexification vient du fait que le terme « Roms » utilisé au sens générique a été choisi par l'Union romani internationale en 1971 afin d'inclure l'ensemble des groupes « tsiganes »²⁰⁴. À partir de cette définition extensive des Roms, le Conseil de l'Europe estimait en 2012 qu'ils étaient en France entre 300 et 500 000, soit environ 0,6 % de la population²⁰⁵. Comme écrit précédemment, l'une des questions fondamentales au sujet de l'antitsiganisme est la très forte ignorance de la réalité de ces groupes au sein de la société française. En octobre 2016, plus de 60 % des sondés avaient ainsi tendance à en surestimer le nombre. En novembre 2017, à la question « *Quelle est la proportion de Roms en France sur l'ensemble de la population ?* », seulement 41 % ont répondu « *moins de 1 %* », 18,5 % ont répondu « *entre 1 % et 3 %* », 17 % « *entre 3 % et 5 %* », et 23 % ont répondu « *plus de 5 %* »²⁰⁶.

Les groupes tsiganes en France sont très différenciés, de par leurs origines, leurs statuts juridiques, leurs modes de vie. La grande majorité est composée des « gens du voyage », une communauté estimée à environ 350 000 personnes²⁰⁷, alors que certaines associations de gens du voyage avancent un chiffre plus proche

201. Henriette Asséo, *Les Tsiganes, une destinée européenne*, Paris, Gallimard, 2006.

202. Martin Olivera, « Les Roms comme "minorité ethnique" ? Un questionnement roumain », in *Études tsiganes*, 39-40, 2010, p. 128-150.

203. Leonardo Piasere, *Roms : une histoire européenne*, Paris, Bayard Jeunesse, 2011.

204. Définition qui a été critiquée par de nombreux groupes tsiganes. Elle a ensuite été officiellement adoptée par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe, cf. Jean-Pierre Liégeois, *Council of Europe and Roma : 40 Years of Action*, Strasbourg, 2010.

205. <http://hub.coe.int/fr/web/coe-portal/roma>

206. La question n'a pas été posée en novembre 2018.

207. Hubert Derache, *Appui à la définition d'une stratégie interministérielle renouvelée concernant la situation des gens du voyage*, Paris, 2013, rapport au Premier ministre : https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/fichiers_joints/rapport-gens-du-voyage.pdf

de 500 000 personnes²⁰⁸. Cette estimation intègre entre 60 et 70 000 voyageurs permanents. Le terme correspond à la catégorie administrative apparue dans les textes officiels dès 1972 et qui s'applique aux personnes visées par la loi du 3 janvier 1969 pour désigner des populations françaises mal identifiées (les Manouches, les Gitans, les forains, les Yéniches, etc.) du fait de leur mode de vie itinérant. Pour simplifier, ce terme correspond à une population « *sans domicile ni résidence fixe*²⁰⁹ » mais qui revendique une inscription territoriale²¹⁰. En suivant les recommandations de la CNCDH de 2012²¹¹, on peut définir les gens du voyage comme des citoyens français qui ont un mode de vie fondé à l'origine sur la mobilité, même si nombre d'entre eux sont aujourd'hui sédentaires. Le même terme recouvre donc des réalités sociales et économiques très diverses.

En France, on trouve aussi des groupes qui s'autodéfinissent comme Roms. Certains d'entre eux sont citoyens français, immigrés en France à partir de la fin du XIX^e siècle, d'autres sont des citoyens bulgares, roumains, kosovars ou provenant d'autres pays d'Europe de l'Est. Seule une petite minorité des Roms ainsi définis vit dans une très grande précarité, dans des bidonvilles. Il s'agit de personnes principalement issues d'une immigration récente, au cours des quinze dernières années, venant de Bulgarie et surtout de Roumanie. Au 1^{er} juillet 2018, 16 090 personnes (dont 4 186 mineurs) étaient recensées comme vivant en bidonville et dans des squats sur 497 sites répartis sur 41 départements en France métropolitaine²¹². Tous les autres ne sont pas « visibles », et ne vivent pas dans des conditions de misère extrême. Nous sommes donc en présence d'une mosaïque de fragments ethniques, à laquelle se superpose une pluralité de statuts juridiques (citoyens français, ressortissants des pays de l'Union européenne ou d'autres pays européens, apatrides).

2. Un soupçon de communautarisme qui reste très répandu

Pour tenir compte de cette hétérogénéité, les questions de l'enquête CNCDH portent traditionnellement à la fois sur les Roms et sur les gens du voyage. Si l'on s'en tient aux neuf derniers sondages, les chiffres dessinent à partir de 2013 une nouvelle tendance, qui semble commencer à se stabiliser. Fin 2013, plus de 87 % de la population considéraient les Roms comme un « *groupe à part* » dans la société (soit une augmentation de 21 points depuis janvier 2011), contre 82 % pour les gens du voyage. En octobre 2016, ce n'est plus le cas que pour 66 % des sondés concernant les Roms (ils étaient 74 % en janvier 2016) et 68 % pour

208. Cour des comptes, « L'accueil et l'accompagnement des gens du voyage : des progrès lents et inégaux, des objectifs à redéfinir », dans *Rapport public annuel 2017*, p. 187 (www.ccomptes.fr)

209. Un livret de circulation s'est substitué à l'ancien carnet de circulation le 5 octobre 2012, après une décision du Conseil constitutionnel sur la conformité de la loi 1969/3. Voir aussi Marc Bordigoni, *Gens du voyage, droit et vie quotidienne en France*, Paris, Dalloz Sirey, 2013.

210. FNASAT, la FCSF et l'URECSO, *Gens du voyage, des habitants ignorés*, 2017, <http://www.fnasat.asso.fr/>

211. CNCDH, *Avis sur le respect des droits des gens du voyage et des Roms migrants au regard des réponses récentes de la France aux instances internationales*, adopté par l'Assemblée plénière du 22 mars 2012.

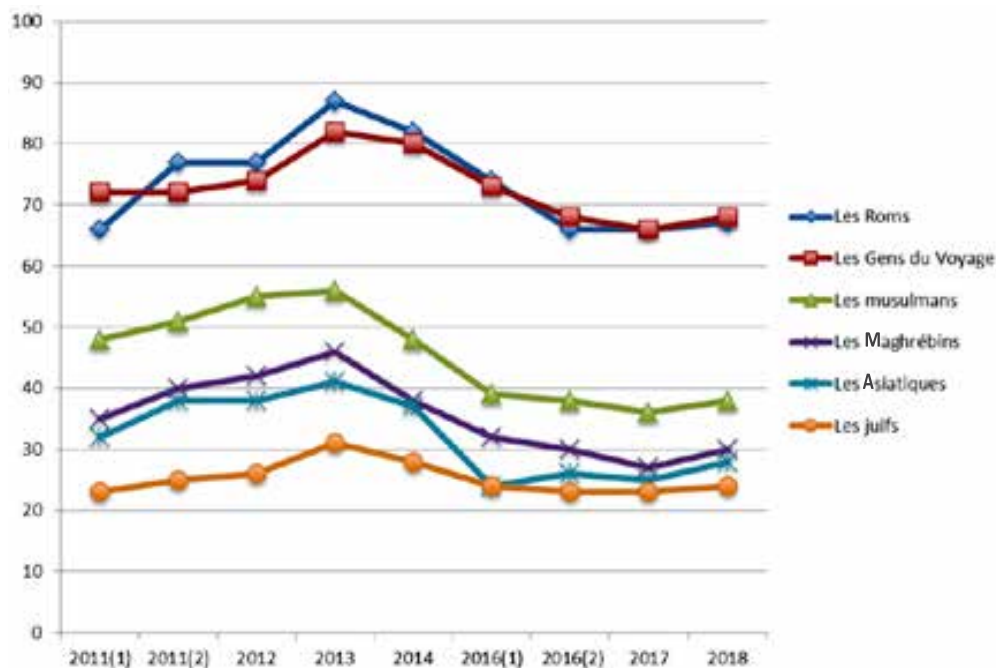
212. DIHAL, État des lieux des bidonvilles en France métropolitaine au 1^{er} juillet 2018, octobre 2018, https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2018/11/recensement_juillet_2018_vweb.pdf

les gens du voyage. En novembre 2018 les deux pourcentages se stabilisent, à 68 % pour les Roms et les gens du voyage (figure 6.1).

En milieu urbain, les contacts noués à l'école, aux fêtes de quartiers, aux anniversaires des enfants, ainsi que les interactions qui se déroulent dans des espaces moins associés à des stéréotypes (la fête de la ville, les files d'attente dans des services municipaux...) permettent de déconstruire certains préjugés. Ces contacts sont performatifs, c'est-à-dire qu'ils sont importants du point de vue des conséquences qu'ils produisent. Néanmoins, ces interactions ne concernent qu'un public limité. En l'absence de campagnes de grande envergure destinées à contrer les sentiments antitsiganes, et avec encore beaucoup d'enfants vivant en bidonvilles qui ne sont pas scolarisés, la perception d'un fort communautarisme des Roms et des gens du voyage ne s'atténue pas les trois dernières années. Entre 2011 et 2013, le pourcentage des sondés qui considèrent les Roms comme un groupe « ouvert aux autres » avait diminué de moitié (de 8 % à 4 %) ; en 2014, ce pourcentage était remonté à 6,7 % (pour les Roms) et à 10,5 % (pour les gens du voyage). Durant l'année 2016, on note une progression de ce taux pour les gens du voyage (13,6 % en janvier, 16 % en octobre), qui se poursuit légèrement en 2017 (17 %). Mais elle retombe à 12,2 % en novembre 2018. On peut faire l'hypothèse que si, au cours des dernières années, un nombre croissant de personnes a noué des relations sociales positives avec les « voyageurs », en 2018 les effets négatifs de visibilité de certaines vidéos virales sur YouTube stigmatisant les Manouches français sont perceptibles. On retrouve la tension entre le poids des relations interpersonnelles et le contrepoids des stéréotypes véhiculés par les réseaux sociaux.

En revanche, il y a une légère progression pour les Roms : 10 % des personnes interrogées estiment qu'ils forment un groupe « ouvert aux autres » (stable en 2017 et 2018). De plus, en 2018, 14 % des répondants jugent que les Roms et les gens du voyage « ne forment pas spécialement un groupe ». Mais au total les Tsiganes, dans leur ensemble, restent perçus comme « formant un groupe à part dans la société » par plus d'un tiers de la population en 2018 (68 %). On note d'ailleurs cette année une dynamique homogène de progression de la perception de communautarisme par rapport à l'enquête précédente pour toutes les autres minorités : « les Chinois » (à 35,5 % vus comme un groupe à part, contre 31 % en 2017), « les Asiatiques » (de 25 % à 28,5 %), « les juifs » (de 23 % à 24 %) ou encore « les Noirs » (de 12 % à 15,5 %), « les musulmans » (en 2017 était à 36 %, atteignant son niveau le plus bas depuis 2003, mais il remonte à 37,5 %) ; même chose pour « les Maghrébins » (pourcentage qui en 2017 était à 27 %, soit - 3 points, et qui est remonté au niveau précédent, à presque 30 %).

Figure 6.1. Tendances à juger différents groupes comme « à part dans la société » en %



Source : Baromètres CNCDH.

En janvier 2011, il n’y avait que 18 points d’écart entre la perception des Roms et des musulmans comme un « groupe à part ». Cette différence atteint 34 points fin 2014, 30,5 en novembre 2018. Cet écart montre la force des préjugés envers les Roms, surtout comparés à d’autres minorités. Plus précisément, aujourd’hui l’écart est de 38 points par rapport aux Maghrébins, 39,5 par rapport aux Asiatiques (contre + 45 en 2014), 43,5 par rapport aux juifs (contre 56 points en 2013).

3. Antitsiganisme et romaphobie

Un préjugé est une attitude ou une opinion dirigée contre les membres d’un groupe ou d’une catégorie sociale. Il combine des croyances et des jugements de valeur avec des prédispositions émotionnelles. Les préjugés jouent un rôle clé dans la dynamique de justification des discours, des propos ainsi que des politiques, des actions et des pratiques discriminatoires. Les chercheurs débattent aujourd’hui de la pertinence des concepts d’« *antigypsyism* » ou de « *romaphobia* »²¹³. Ces analyses s’accordent toutefois sur la forte structuration d’attitudes et d’émotions négatives envers les personnes dites « Roms », qui peut aller jusqu’à la non-condamnation de propos racistes tenus en public (comme « *sale Rom* »). On assiste toutefois à une forte baisse de la proportion des sondés qui estiment que les personnes tenant publiquement ce type de

213. Aidan McGarry, *Romaphobia. The Last Acceptable Form of Racism*, Londres, Zed Books, 2017. « The Alliance against Antigypsyism », dans son texte « *Antigypsyism. A Reference Paper* », www.antigypsyism.eu, 2016, p. 6 souligne : « The term *antigypsyism* – in citing the majority’s projections of an imagined out-group of ‘gypsies’ which simultaneously constructs an imagined in-group – is analytically more accurate and makes clear that other groups – Sinti, Travellers, Manouches, Egyptians – are equally affected. »

propos « *ne doivent pas être condamnées* » : ils sont 11 % en novembre 2017, contre 24,5 % en 2013. Un examen approfondi des données indique un resserrement de l'écart avec les autres groupes. En 2013 et 2014, on mesurait encore un écart de 8 points quand on comparait les réactions aux propos anti-Roms et anti-Français. Aujourd'hui cet écart a presque disparu, et s'avère très similaire à l'écart existant avec les autres minorités. L'acceptation de ces propos est par ailleurs légèrement moins répandue que celle des propos sexistes insultants tels que « *salope* ».

Une analyse détaillée des chiffres permet de mieux comprendre la dynamique des préjugés dans le temps, et en particulier leur diffusion au cours de l'année passée. Si en 2013 et 2014, 86 % des personnes interrogées considéraient que les Roms migrants étaient pour la plupart « *nomades* », aujourd'hui cette opinion n'est partagée « *que* » par 73,5 % des répondants (stable depuis 2017). On passe de 2,4 % des personnes interrogées qui ne sont « *pas du tout d'accord* » avec cette affirmation en 2014 à 4,7 % en novembre 2018, auxquelles on peut ajouter les 11,2 % de l'échantillon qui ne sont « *pas vraiment d'accord* ».

En outre, si 85 % des sondés considéraient en 2014 que les Roms « *exploitent très souvent les enfants* », ce pourcentage était tombé à 62,8 % en novembre 2018. De même le stéréotype des Roms voleurs et trafiquants, partagé par plus des trois quarts des répondants en 2014 (77,5 %) ne l'est plus que par 51,5 % d'entre eux en 2017 et en 2018, soit un recul important de 26 points. Il s'agit certes d'un pourcentage légèrement supérieur à celui mesuré en octobre 2016, mais qui reflète plutôt une stabilisation des résultats. En revanche, on relève une baisse continue de l'adhésion à l'idée selon laquelle les Roms « *ne voudraient pas s'intégrer* » en France. Elle était en effet partagée par 77 % de la population en 2014, la première fois que l'on a posé cette question dans l'enquête CNCNDH, puis est tombée à 54,3 % en 2016 et à 52,6 % en novembre 2018. En d'autres termes, un quart de la population a changé d'opinion en quatre ans à propos de la volonté des Roms de s'intégrer dans la société française. Alors que pour près de trois quarts des Français, les Roms sont toujours des nomades, pour deux tiers d'entre eux il s'agit de personnes qui exploitent les enfants, et pour la moitié seulement de voleurs qui ne veulent pas s'intégrer. Dans l'ensemble, on constate donc une baisse significative du nombre de personnes partageant ces préjugés au cours des dernières années. Mais cette baisse ne semble plus progresser aussi rapidement que dans les années précédentes.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce ralentissement, comme le fait que les médias font rarement état des histoires d'intégration, la parution de plusieurs films qui reproduisent les stéréotypes les plus traditionnels sur les Tsiganes, français ou de récente immigration une certaine démobilité des associations et comités de soutien aux droits des Roms dans les initiatives d'éducation populaire et dans la lutte contre le racisme antitsiganes ou le manque de moyens des institutions actives dans la lutte contre l'antitsiganisme et la romaphobie.

Les entretiens en face-à-face conduits par l'institut de sondage CSA pour la CNCNDH en 2013 ont permis de recueillir des propos extrêmement agressifs vis-à-vis des Roms, exprimant de la colère et laissant libre cours à des émotions négatives à leur égard : aversion et dégoût, accusation d'impureté et refus du

contact, déception et frustrations dues à leur incapacité supposée à changer, mépris et même haine, chez certains, en lien avec la croyance en leur différence et leur infériorité. Même si l'on a vu que la diffusion de certains stéréotypes a baissé, on ne peut sous-estimer le contenu très négatif de certains sentiments à l'égard des Roms.

On sait également qu'il existe d'autres préjugés envers les Roms qui ne sont pas mesurés par le Baromètre CNCDH, notamment ceux qui les considèrent uniquement comme des pauvres et des victimes, associés à un imaginaire de vulnérabilité, de mendicité et de misère. Or, la représentation des Roms comme pauvres pose aussi problème. C'est le stéréotype d'un groupe ethnique vu comme socialement homogène, sans opportunité de mobilité sociale ascendante, sans parcours possible de réussite sociale et d'intégration²¹⁴. Si la plupart des Roms en France ne vivent pas dans la misère, leur image reste liée à cet imaginaire de pauvreté et de marginalité, véhiculé par les images médiatisées des bidonvilles, ainsi que par celles des évacuations et des destructions des campements. Les représentations majoritaires des Roms ne rendent absolument pas compte de leur stratification interne, ni de la multiplicité des groupes familiaux et de la diversité des carrières individuelles. On les voit dans cette perspective comme un bloc uniforme, doté d'une culture homogène, sans différences socioprofessionnelles et avec des revenus comparables. Ils sont encore et toujours considérés comme pauvres et incapables²¹⁵. Beaucoup de sondés pensent, selon l'expression consacrée, que ce sont « toujours les mêmes » qui demandent l'aumône depuis trente ans. Même s'il existe de nombreux exemples d'intégration réussie, de cohabitation satisfaisante et de mobilité sociale ascendante, ces « succès » ne sont pas encore suffisamment repris dans les médias, même si ces derniers commencent à leur accorder davantage d'attention²¹⁶. Certaines études qualitatives montrent également que des politiques d'intégration municipales encouragent les contacts et améliorent les relations avec les Roms, ce qui a comme effet l'atténuation des préjugés²¹⁷, et que les contacts quotidiens facilitent la formation d'attitudes positives²¹⁸.

214. Ce qui est contraire aux résultats de recherches portant sur les Roms roumains en France : « *Malgré la multitude de problèmes qu'ont rencontré les citoyens roms de l'UE vivant en France, lorsqu'on leur a demandé d'évaluer leur vie en France par rapport à leur vie en Roumanie, 97 % des personnes interrogées ont déclaré que leur vie était meilleure en France (80 % ont affirmé que leur vie était bien meilleure tandis que 17 % ont déclaré qu'elle était meilleure).* » European Roma Rights Center, *Destruction des progrès, progression des destructions : les femmes et les enfants roms, citoyens européens en France*, 2014, p. 44, www.errc.org

215. Tommaso Vitale, Laura Boschetti, « Les Roms ne sont pas encore prêts à se représenter eux-mêmes ! » Asymétries et tensions entre groupes Roms et associations « gadje », in Mathieu Berger, Daniel Cefai, Carole Gayet-Viaud (dir.), *Du civil au politique. Ethnographies du vivre-ensemble*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2011, p. 403-29.

216. On pense par exemple à Anina Ciuciu, *Je suis tsigane et je le reste*, Paris, City Éditions, 2014.

217. Emilio Paolo Visintin, Eva G.T. Green, Adrienne Pereira, Polimira Miteva, « How positive and negative contact relate to attitudes towards Roma: Comparing majority and high-status minority perspectives », *Journal of Community & Applied Social Psychology*, 27 (3), 2016, p. 240-252.

218. Ce qui se retrouve dans beaucoup d'autres villes européennes : Enzo Mingione, Barbara Borlini, Tommaso Vitale, « Immigrés à Milan : faible ségrégation mais fortes tensions », *Revue Urbanisme*, 362, 2008, p. 83-86.

4. Mesurer l'hostilité envers les groupes tsiganes

Il est possible de produire une mesure synthétique d'hostilité qui permet de comprendre l'évolution et la distribution des préjugés envers les Roms. Cette échelle d'hostilité est solide (coefficient de Loevinger de 0,65), et montre que l'hostilité a baissé entre 2014 et 2016 pour se stabiliser au cours des trois dernières années. Elle montre aussi la stabilité de cette attitude anti-Roms. Pour construire cette échelle hiérarchique (voir *supra* section 3, encadré 1) on a classé les réponses aux questions selon l'intensité de l'attitude mesurée, et calculé la distribution de scores de l'échelle pour les années 2014, 2016, 2017 et 2018. Le tableau 6.1 montre l'ensemble des questions utilisées pour la construction de l'échelle ainsi que les réponses dénotant le niveau le plus haut d'hostilité, et leurs résultats. On a également ajouté les années 2012 et 2013 afin de suivre la dynamique du rejet pour chaque item au fil des années.

Tableau 6.1. **Questions utilisées pour la construction de l'échelle de romaphobie en %**

	2012	2013	2014	Janv. 2016	Oct. 2016	Nov. 2017	Nov. 2018
Voici quelques opinions que nous avons entendues à propos des Roms migrants. Dites-moi si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, pas vraiment d'accord ou pas d'accord du tout avec chacune d'entre elles. Les Roms migrants ...							
... sont pour la plupart nomades : pas d'accord du tout/pas vraiment d'accord/plutôt d'accord / tout à fait d'accord	44,8	47,0	45,6	36,3	31,8	33,6	31,7
... exploitent très souvent les enfants : pas d'accord du tout/pas vraiment d'accord/plutôt d'accord/ tout à fait d'accord	44,7	49,9	45,2	34,1	34,2	32,8	31,0
... vivent essentiellement de vols et de trafics : pas d'accord du tout/pas vraiment d'accord/plutôt d'accord/ tout à fait d'accord	36,2	41,1	40,8	26,8	23,9	20,7	21,1
... ne veulent pas s'intégrer en France : pas d'accord du tout/pas vraiment d'accord/plutôt d'accord/ tout à fait d'accord	-	-	43,0	26,4	27,0	23,7	22,8
Les Français roms/gens du voyage sont des Français comme les autres : tout à fait d'accord/plutôt d'accord/plutôt pas d'accord/ pas d'accord du tout :	-	-	-	14,8	13,2	12,7	13,8
(gens du voyage uniquement)	11,7	11,5	9,4	10,4	10,7	-	-

*Figurent en gras les réponses considérées comme relevant de la romaphobie.

Source : Baromètres CNCDH.

L'échelle de romaphobie que nous avons construite fournit un indicateur global d'hostilité à l'encontre des Roms. On a construit le même indicateur pour les cinq dernières vagues du Baromètre CNCDH. La matrice de corrélation indique que les cinq variables sont suffisamment corrélées pour former un indicateur global de romaphobie.

Tableau 6.2. Matrice de corrélation entre les opinions à l'égard des Roms, novembre 2018

	Roms nomades	Exploitent les enfants	Vivent de vols et trafics	Ne pas s'intégrer	Français comme les autres	Corr. Item
Roms nomades	1	0,435	0,459	0,509	0,275	0,810
Exploitent les enfants		1	0,625	0,589	0,347	0,775
Vivent de vols et de trafics			1	0,627	0,467	0,753
Ne veulent pas s'intégrer				1	0,420	0,757
Pas des Français comme les autres					1	0,826

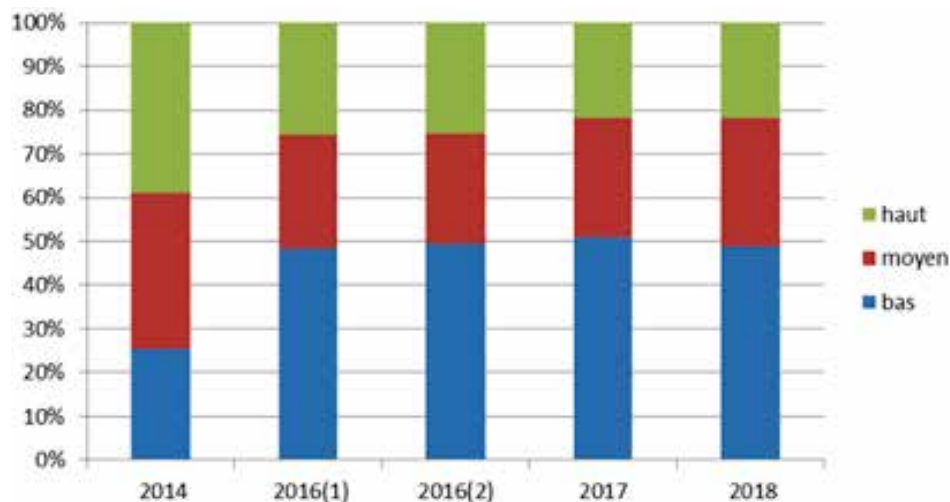
* La corrélation est significative au niveau 0.05 (2-tailed).

** La corrélation est significative au niveau 0.01 (2-tailed).

Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018. Corrélations mesurées par le R de Pearson. Les questions et les échelles sont orientées dans le sens de l'hostilité aux Roms, la dernière colonne indique la corrélation de l'item à l'échelle de romaphobie.

Cette échelle d'attitude d'hostilité envers les Roms permet de hiérarchiser les répondants par niveau de préjugés, du plus bas au plus élevé, ce dernier regroupant les sondés qui ne considèrent pas les Français roms comme des Français à part entière, qui prennent les Roms pour des voleurs, des nomades et des exploiters d'enfants ne voulant pas s'intégrer en France. La figure 6.2 compare les niveaux de romaphobie en 2014, janvier 2016, octobre 2016, novembre 2017 et novembre 2018. Sur cette échelle, l'hostilité à l'encontre des Roms a chuté depuis la fin de 2014, la proportion de notes élevées passant de 39 % à 22 %, et le pourcentage de notes basses (et donc moins racistes) a sensiblement progressé, passant de 25,5 % à 49 % à fin 2018, presque stable depuis 2016.

Figure 6.2. **Échelle de romaphobie, année 2014, janvier 2016, octobre 2016, novembre 2017 et novembre 2018 en %**



Source : Baromètres CNCDH.

Il est important de noter que la diffusion des sentiments négatifs à l'égard des Roms n'est pas uniforme dans l'ensemble du pays. Notre échantillon n'est pas suffisamment large pour pouvoir observer des différences d'un département à l'autre, ou d'une région à l'autre, mais il nous permet quand même d'observer les variations les plus importantes par grande région : la région Île-de-France a le niveau de romaphobie le plus bas, spécialement dans le bassin parisien ouest. Hors métropole parisienne, qui présente toujours des taux de tolérance plus élevés²¹⁹, l'hostilité est plus marquée dans les régions de l'est que dans les régions de l'ouest.

5. Une stabilité des facteurs explicatifs des préjugés romaphobes

Les attitudes hostiles aux Roms s'expliquent par les mêmes facteurs que l'ethnocentrisme et l'antisémitisme, analysés dans les sections précédentes. Le tableau 6.3 présente les facteurs sociologiques d'analyse des préjugés. Comme on l'a vu, 51 % de la population obtient des scores moyens ou élevés sur l'échelle de romaphobie en novembre 2018. Il s'agit d'une augmentation de 2 points par rapport à l'année précédente, mais une baisse de 23,5 points par rapport à il y a quatre ans. Le tableau 6.3 indique les variations de ce pourcentage en fonction de plusieurs variables sociodémographiques, spécifiques à la sociologie du racisme. Le tableau souligne les différences entre les quatre enquêtes considérées.

219. Voir Christian Lefèvre, Nathalie Roseau et Tommaso Vitale, *De la ville à la métropole. Les défis de la gouvernance*, Paris, L'œil d'or, 2013.

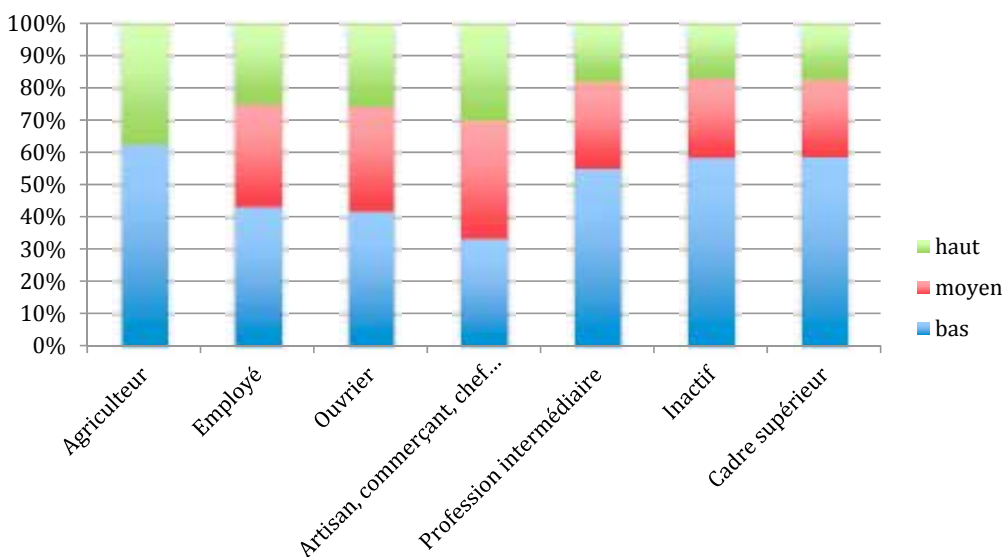
Tableau 6.3. **Facteurs explicatifs de la romaphobie en %**

% de scores moyen ou élevés sur l'échelle de romaphobie	Janv. 2016	Oct. 2016	Nov. 2017	Nov. 2018
Sexe				
Homme	54	52	50	51
Femme	50	50	49	51
Âge				
18-24 ans	33	31	36	33
25-34 ans	47	39	39	35
35-44 ans	49	48	46	47
45-59 ans	56	56	57	57
60 +	58	60	55	64
Diplôme				
Moins que le bac	65	62	57	62
Bac	47	55	47	44
Bac + 2	36	35	42	43
Bac +3	32	27	32	34
Catégorie socioprofessionnelle (ancienne profession des retraités et chômeurs recodée)				
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	61	67	66	67
Cadre supérieur	36	27	40	41
Profession intermédiaire	42	45	40	45
Employé	63	58	54	57
Ouvrier	62	62	68	58
Inactif	50	48	41	42
Échelle gauche/droite				
Gauche (1,2)	33	25	32	37
Centre gauche (3)	31	33	37	42
Centre (4)	59	57	52	51
Centre droit (5)	63	52	59	54
Droite (6,7)	78	87	76	76
Revenus mensuels				
Moins de 1 400 euros	60	63	51	53
1 400-2 000	56	54	50	59
2 000-3 000	53	50	49	50
+ 3 000	41	34	47	46
Pratique religieuse catholique				
Pratiquant régulier	62	39	48	53
Occasionnel	50	65	56	55
Non pratiquant	64	61	59	64
Autre religion	38	55	46	43
Sans religion	42	37	38	42
Situation économique ressentie « Je vis moins bien qu'il y a quelques années »				
Tout à fait d'accord	60	69	60	66
Plutôt d'accord	57	49	51	53
Plutôt pas	40	36	47	43
Pas du tout	44	35	38	35
Ensemble	52	51	49	51

Source : Baromètres CNCDH.

Un premier phénomène est frappant : si la distribution de l'hostilité antitsiganes par classes d'âge était encore confuse en 2014, la corrélation est beaucoup plus nette en 2018. L'hostilité aux Roms augmente désormais avec l'âge, comme le montrent également les études portant sur les autres formes de racisme. Les jeunes sont plus exposés à des sources de stigmatisation. Elle s'avère en revanche désormais indifférente au genre. Elle monte quand le niveau d'éducation baisse et, de façon encore plus marquée que dans les années précédentes, quand le sentiment de déclassement est plus aigu.

Figure 6.3. **Échelle de romaphobie par catégorie socioprofessionnelle, novembre 2018 en %**



* Retraités et chômeurs classés en fonction de leur ancienne profession.

Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018.

Lorsque l'on regarde les changements d'attitude par catégories socioprofessionnelles, on observe que, si la tendance générale est à la réduction des scores hauts et moyens de romaphobie, certaines catégories « bougent » plus que les autres. C'est surtout parmi les inactifs que la diminution de l'hostilité aux Roms est plus importante. En revanche, chez les professions intermédiaires et les cadres supérieurs, caractérisés par des pourcentages plus bas que la moyenne, l'hostilité augmente légèrement.

Le sentiment d'insécurité économique exerce un impact significatif sur les opinions exprimées à propos des Roms. C'est en effet surtout chez ceux qui jugent vivre « moins bien qu'il y a quelques années » qu'on trouve les sentiments les plus hostiles à l'égard des Roms. Il s'agit d'une relation linéaire, confirmée dans toutes les vagues du Baromètre analysées. En 2018 il y a 31 points d'écart entre ceux dont la situation économique ressentie est pire qu'il y a quelques années et ceux pour lesquels rien n'a changé. Cet écart, et la relation linéaire entre aggravation perçue des conditions de vie et opinion négative sur les Roms, nous montre la force structurante du sentiment de déclassement. Ceux qui estiment que leur condition empire ont tendance à percevoir les Roms comme étrangers,

méchants et dangereux, comme des « privilégiés », des bénéficiaires d'une aide imméritée, des assistés favorisés.

Déjà en 2013, l'étude qualitative menée par l'Institut CSA pour la CNCDH mettait en lumière un sentiment d'hostilité lié à une représentation des Roms comme des « parasites » profitant du système d'aide sociale, qui s'enrichiraient en France pour mieux accumuler les richesses dans « leur pays » (comme s'ils étaient par définition tous étrangers), grâce notamment aux aides au retour. Ils seraient en même temps « hors système » car mendiants, voleurs et venus profiter des différentes formes d'aides publiques en profitant de la générosité du gouvernement français. Considérés comme des opportunistes, les Roms sont souvent décrits comme les récipiendaires privilégiés des aides publiques, au détriment des chômeurs français. Ils auraient toujours « des grosses berlines toutes neuves », ce seraient « des gens qui n'ont rien à faire chez nous », des étrangers qui devraient être pris en charge par d'autres États européens, voire par l'Europe et « ses technocrates ». Ils auraient une « culture » d'assistés, ne veulent pas travailler, n'apportent rien au contrat social, sont privilégiés dans l'accès aux logements sociaux et aux aides sociales, etc. Il s'agit d'un ensemble de préjugés tenaces et anciens, très structurés par le sentiment de vivre « moins bien qu'il y a quelques années »²²⁰.

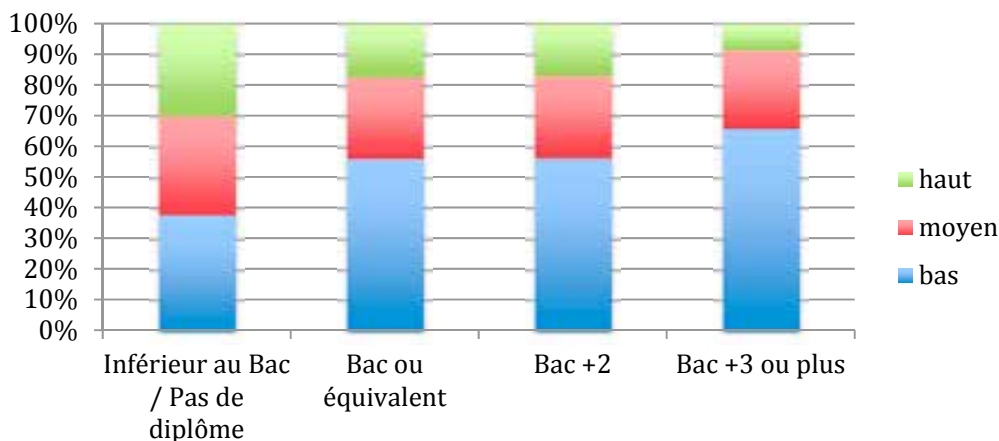
Nos analyses soulignent donc une très forte corrélation entre la peur de l'avenir, le sentiment de déclassement et l'hostilité exprimée envers les Roms. Au-delà des attitudes et de l'état d'esprit face à la dynamique sociale, on a voulu également mesurer le poids de l'ouverture au monde et des expériences transnationales. Notre indicateur est ainsi construit sur la base des expériences de voyage et de travail à l'étranger. Une première question posée à l'ensemble des sondés était la suivante : « À quelle fréquence voyagez-vous dans un autre pays pour des motifs professionnels ou personnels (tourisme, visites de famille ou amis, soin, loisir) ? ». Voici l'intitulé de la deuxième : « Vous est-il arrivé de vivre dans un autre pays que la France pendant au moins trois mois sans interruption ? » On observe un lien fort entre l'intensité du comportement transnational et l'échelle de romaphobie. Les différences entre ceux qui ne sont jamais allés à l'étranger et ceux qui s'y rendent régulièrement sont très nettes. Le fait de vivre ou de travailler à l'étranger va de pair avec une attitude plus tolérante face aux minorités tsiganes²²¹.

Plus généralement, les dernières années mettent en lumière le rôle croissant joué par l'éducation et l'âge comme facteurs de structuration des préjugés contre les Tsiganes. L'hostilité aux Roms, comme plus largement le rejet de toutes les minorités (voir sections précédentes), baisse lorsque le diplôme s'élève.

220. Vanja Ljujic, Paul Vedder, Henk Dekker, Mitch Geel, « Romaphobia among Serbian and Dutch adolescents: the role of perceived threat, nationalistic feelings, and integrative orientations », *International Journal of Psychology*, 48 (3), 2013, p. 352-362; Tommaso Vitale, Enrico Claps, Paola Arrigoni, « Opinion Pools and their Use. Problems of Logical Blindness in the case of Roma people », *Com Pol*, 2, 2011, p. 167-96.

221. Irina Ciornei, Ettore Recchi, « At the Source of European Solidarity: Assessing the Effects of Cross-border Practices and Political Attitude », *JCMS: Journal of Common Market Studies*, 55 (3), 2017, p. 468-485.

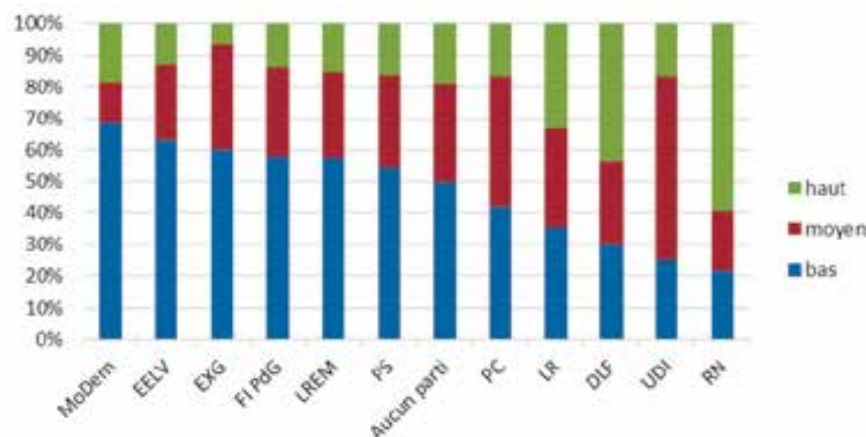
Figure 6.4. **Échelle de romaphobie par diplôme en %**



Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018. Dernier diplôme obtenu.

Ces préjugés envers les Roms sont aussi beaucoup moins fréquents à gauche qu'à droite de l'échiquier politique : 78 % des sympathisants du Rassemblement national, 75 % de ceux de l'UDI – Union des démocrates et indépendants, 69,5 % de ceux du parti Debout la France et 64,5 % de ceux du parti Les Républicains sont hostiles aux Roms. Ils sont un peu plus fréquents parmi les sympathisants du Parti socialiste que parmi les soutiens de la « gauche de la gauche » (46 % contre 40 %). Les sympathisants d'Europe Écologie-les Verts font preuve du niveau le plus bas de romaphobie avec seulement 37 % de scores moyens ou hauts (et seulement 13 % de scores hauts). Quant aux personnes proches en novembre 2018 du mouvement d'Emmanuel Macron, La République en Marche (LREM), elles expriment aussi un niveau d'hostilité inférieur à la moyenne de la population française (42,5 % contre 51 %). Seulement 15 % des sympathisants de LREM obtiennent un score élevé sur l'échelle de romaphobie, et 27,5 % d'entre eux un score moyen.

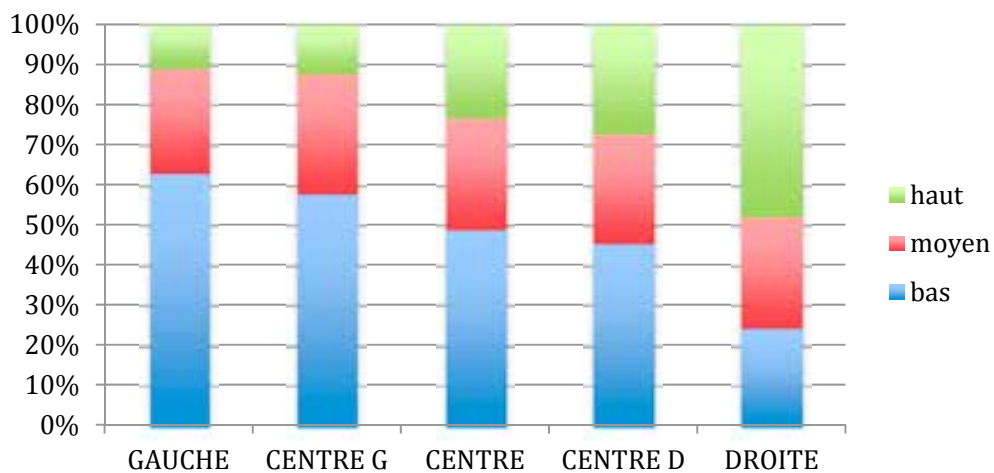
Figure 6.5. **Échelle de romaphobie par auto-positionnement politique en %**



Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018.

On note aussi que 50 % de ceux qui ne déclarent aucune proximité partisane ont un niveau moyen ou haut sur l'échelle de romaphobie (pourcentage presque correspondant à la moyenne). La figure 6.6 montre la répartition des scores selon l'auto positionnement politique (en cinq positions); on note une très forte convergence des profils entre le centre et le centre droit, ainsi que beaucoup de similarité entre le centre gauche et la gauche.

Figure 6.6. **Échelle de romaphobie par auto-positionnement politique en cinq positions en %**

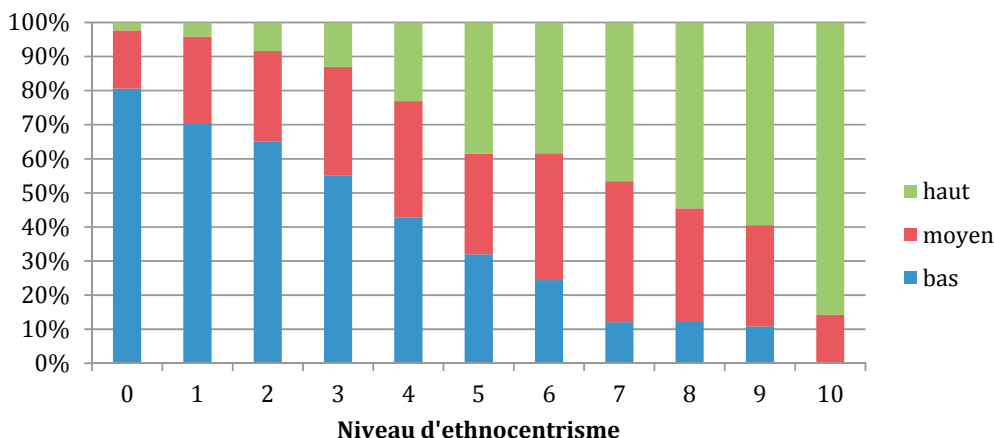


Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018.

On remarque de même, comme c'était le cas pour l'ethnocentrisme et l'antisémitisme, que les sentiments négatifs envers les Roms sont un peu plus élevés chez les catholiques non pratiquants (64 %) ou occasionnels (55 %) que chez les catholiques pratiquants réguliers (53 %), et le pourcentage baisse encore pour ceux qui vont à la messe une fois par semaine. Si le pourcentage des catholiques pratiquants réguliers hostiles aux Roms reste légèrement supérieur à la moyenne, ce pourcentage a baissé sensiblement au cours des trois dernières années (de 62 % à 53 %). Cette réduction est en lien avec l'engagement renouvelé des associations catholiques, et notamment du Secours Catholique, pour promouvoir des occasions de rencontre et de sociabilité avec les Roms ainsi que des formes d'aide matérielle. En revanche, les non-croyants (42 %) et les croyants d'une autre religion (43 %) sont globalement moins hostiles aux Roms.

On peut croiser l'échelle de romaphobie avec l'échelle d'ethnocentrisme déjà utilisée dans ce chapitre. Plus le niveau d'ethnocentrisme augmente, plus les scores de romaphobie progressent, témoignant d'une représentation stéréotypée et cohérente des minorités en général. Aversion aux Roms et ethnocentrisme vont ainsi de pair, un résultat qui mérite d'être souligné. En analysant en détail la figure 6.7, on voit que ce sont surtout les personnes les moins ethnocentriques qui font preuve d'ouverture d'esprit à l'égard de la minorité rom. Seulement un tiers des personnes qui ont un niveau faible d'ethnocentrisme obtiennent un score moyen ou haut dans l'échelle de romaphobie : le pourcentage atteint 73 % dans le cas d'un fort ethnocentrisme (+ 40 points).

Figure 6.7. Scores sur l'échelle de romaphobie par niveau d'ethnocentrisme en %



Source : Baromètre CNCDH, novembre 2018.

Ces corrélations aident à définir le profil des personnes les plus hostiles aux Roms, et ses évolutions au cours des dernières années. Mais il faut pouvoir mesurer la part respective des effets de chaque variable. Est-ce la catégorie socioprofessionnelle qui structure le rapport aux Roms, ou bien le niveau d'éducation, ou encore le revenu familial ? Ou bien les processus de socialisation structurants, comme les expériences d'études et de travail à l'étranger ? Le niveau d'éducation exerce-t-il toujours un impact significatif si on prend en compte la région de provenance ?

Nous avons dans cette perspective contrôlé l'effet propre de chaque variable sur la romaphobie avec plusieurs modèles de régression logistique. À partir des variables sociodémographiques (l'âge, le sexe, le parcours migratoire familial éventuel, le niveau d'éducation), on a introduit nos indicateurs « pas à pas » (*stepwise*) : le revenu, la catégorie socioprofessionnelle, l'indicateur de comportement transnational, la pratique religieuse, et – pour finir – le positionnement politique. Ce genre d'analyse permet de mesurer la « probabilité » de développer des sentiments hostiles aux Roms (mesurés par des scores moyens ou élevés sur l'échelle de romaphobie). Elle montre que seuls l'âge, la pratique religieuse et le niveau d'éducation gardent un impact statistiquement significatif, c'est-à-dire qu'ils ont une influence réelle sur la probabilité d'éprouver ou non des sentiments négatifs à l'encontre des Roms, toutes choses égales par ailleurs. Comme prévu, la relation la plus significative se fait avec le niveau d'éducation.

6. La mémoire du génocide comme enjeu émergent dans la lutte contre l'antitsiganisme

En 2016, en analysant les données des enquêtes de janvier et d'octobre, on voyait que de moins en moins de personnes considéraient les Tsiganes, les Roms et les gens du voyage comme les groupes les plus discriminés en France. Elles étaient 19 % en 2013, contre 2,3 % en 2016 (score identique en janvier et en octobre). C'est la raison pour laquelle on n'a pas reposé cette question en 2017 et 2018. Mais au cours des deux dernières années se sont développées d'importantes mobilisations politiques et associatives visant à mieux reconnaître et conserver la mémoire de l'extermination des différents groupes tsiganes

pendant la deuxième guerre mondiale. On a donc voulu vérifier si le rapport de la société française à l'extermination des Roms pendant la Seconde Guerre mondiale avait changé. La part de répondants estimant qu'on ne parle « pas assez » de l'extermination des Roms pendant la Seconde Guerre mondiale était montée de 35 % en 2013 à 40 % en 2014, avant de retomber à 19 % en octobre 2016. En novembre 2017, en revanche, presque 58 % des personnes interrogées dans l'enquête CNCDH estiment qu'on ne « parle pas assez de l'extermination des Tsiganes et des Roms pendant la Seconde Guerre mondiale », pourcentage qui a atteint le niveau record de 62 % en novembre 2018.

La croissance spectaculaire de cette opinion au cours de l'année 2017, qui s'est poursuivie en 2018, témoigne de l'importance des campagnes et des mobilisations pour la reconnaissance des Roms, ainsi que de la lutte contre les stéréotypes qui les stigmatisent²²². De nombreuses voix, en Europe et en France, demandent désormais la création d'une fondation pour la mémoire du génocide contre les Roms, jusqu'ici presque ignorée dans le discours public et les manuels scolaires d'histoire²²³. Les appels d'intellectuels, d'élus et de militants européens à promouvoir la recherche historique, le recueil de témoignages, et la constitution d'archives se multiplient. Des mobilisations se développent également pour construire ou revendiquer un travail de mémoire fondé sur la construction de mémoriaux, l'organisation d'expositions et de commémorations²²⁴. La révision des programmes scolaires et la formation d'enseignants font partie de cet effort, notamment grâce au réseau Canopé²²⁵. Ces mobilisations vont de pair avec les initiatives prises par des associations pour lutter contre l'idée que les Roms auraient des besoins spécifiques liés à leur culture. Elles affirment que cette exclusion du droit commun renforce cette croyance. De plus, la mobilisation des personnes concernées elles-mêmes permet de créer des liens et mettre en équivalence des situations de précarité et d'exclusion, en trouvant des alliés pour dénoncer les difficultés persistantes à faire accepter les enfants précaires et/ou étrangers à l'école primaire ou secondaire²²⁶.

222. On pense par exemple à la tribune dans *Le Monde* au moment de la journée de la Mémoire 2017, « Il faut créer une Fondation européenne pour la mémoire du génocide des Roms », *Le Monde*, 26 janvier 2018.

223. Ilsen About, Mathieu Pernot, Adèle Sutre (dir.), *Mondes tsiganes. Une histoire photographique, 1860-1980*, Arles, Actes Sud, 2018.

224. <http://www.egam.eu/pour-la-creation-dune-fondation-europeenne-pour-la-memoire-du-genocide-contre-les-roms/>

225. Opérateur public présent sur l'ensemble du territoire, placé sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, le Réseau Canopé édite des ressources pédagogiques transmédias (imprimé, Web, mobile, TV), répondant aux besoins de la communauté éducative : <https://www.reseau-canope.fr/educer-contre-le-racisme-et-lantisemitisme/racisme-anti-roms.html>

226. C'est le cas, par exemple, de la campagne #Ecolepourtous qui rassemble enfants et jeunes « du voyage », mineurs isolés étrangers, enfants ou parents vivant en bidonville, squat ou hôtel social. Dans le manifeste de la campagne on peut lire : « *En partageant nos histoires, nous avons découvert que cette commune expérience de l'exclusion scolaire nous rassemblait et nous donnait la force de réclamer ensemble le droit à nouveau de rêver, pour nous, et pour les enfants et les jeunes qui nous ressemblent* ». <https://ecolepourtous.org>